



Conseil Communautaire
05 octobre 2017
Authume – 20h00

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 62
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 28 septembre 2017
Date de publication : 13 octobre 2017

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 95/17

Objet

Approbation de la fusion de la
SOCAD et de la SEDD

Secrétaire de séance

Philippe TOURNIER

Rapporteur :

Jean-Michel DAUBIGNEY

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot suppléé par T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, G. Soldavini, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, JP Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, A. Douzenel, F. Dray, JP. Fichère, J. Gruet, S. Hédin, P. Jobez, JP Lefèvre, I. Mangin, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, JM. Sermier, JC. Wambst, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Baudard, D. Pernin suppléé par O. Gruet, C. Mathez, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, M. Boué, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

JC Robert à M. Henry, D. Michaud à JP. Fichère, M. Berthaud à S. Champanhet, F. Barthoulot à JC Wambst, P. Bouvret à S. Hédin, D. Germond à JP. Cuinet, I. Girod à I. Delaine, P. Jaboviste à JM Sermier, N. Jeannet à I. Mangin, S. Marchand à A. Douzenel, E. Schlegel à F. Dray, I. Voutquenne à C. Nonnotte-Bouton, H. Prat à L. Bernier, G. Coutrot à C. François.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

A. Hamdaoui, M. Berthaud, S. Champanhet, JB Gagnoux, S. Kayi, D. Chevalier, E. Saget, V. Chevriaux, R. Curly.

La Société Comtoise d'Aménagement et de Développement (SOCAD) et la Société d'Équipement du Département du Doubs (SEDD), sociétés d'économie mixtes intervenant sur le territoire franc-comtois en soutien des collectivités pour l'aménagement et le développement du territoire, se sont engagées dans une démarche de fusion, leurs conseils d'administration respectifs ayant arrêté le projet de traité de fusion ci-joint le 27 juin 2017.

Par délibération n°GD01/12 du 23 février 2012, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a adhéré à la SOCAD, devenant actionnaire à hauteur de 0,35 % du capital.

De fait, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est appelé à se prononcer sur les conditions proposées pour la réalisation de cette fusion. Le projet de traité de fusion est annexé à la présente notice. La Communauté d'Agglomération est également invitée à désigner un représentant au sein des assemblées délibérantes de la future entité SEDD résultant de la fusion.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le titre II de son livre V et son article L.1524-1 alinéa 3,

Vu les statuts de la SEM SOCAD,

Vu le projet de traité de fusion arrêté par les Conseils d'Administration de la SOCAD et de la SEDD en date du 27 juin 2017,

Vu le projet des nouveaux statuts de la SEM SEDD,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** le projet de traité de fusion tel que présenté,
- **AUTORISE** le représentant de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole actionnaire de la SOCAD à l'Assemblée Générale de la SOCAD du 07 novembre 2017 à approuver en conséquence l'absorption par voie de fusion de la SEM SOCAD par la SEM SEDD et la transmission universelle corrélative du patrimoine de la SEM SOCAD à la SEM SEDD,
- **AUTORISE** le représentant de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole actionnaire de la SOCAD à l'Assemblée Générale de la SOCAD du 07 novembre 2017 à approuver le projet de fusion arrêté par les Conseils d'Administration des sociétés SOCAD et SEDD en date du 27 juin 2017, annexé à la présente délibération,
- **APPROUVE** le projet de statuts qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SEM SEDD du 07 novembre 2017, étant rappelé que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole actionnaire de la SOCAD deviendra actionnaire de la SEDD postérieurement à cette assemblée,
- **DESIGNE** Monsieur Jean-Marie SERMIER comme représentant de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au sein du futur Conseil d'Administration de la SEDD,
- **DESIGNE** Monsieur Jean-Marie SERMIER comme représentant de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole aux assemblées d'actionnaires de la SEDD.

Fait à Authume,
Le 05 octobre 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement Economique
- Trésorerie Principale
- Monsieur le Président de la SOCAD
- Monsieur le Président de la SEDD